

## Conseil municipal enfants

**Lundi 17 octobre dernier le conseil municipal enfants 2016-2017 a été élu. Avant d'être élus, les enfants candidats ont motivé leur candidature en proposant pêle-mêle un skate park, un lieu pour promener les chiens, ajouter plus de fleurs en ville, monter une association pour aider les jeunes en difficulté scolaire... Toutes ces propositions seront prochainement débattues, votées puis mises en œuvre pendant leur mandat 2016-2017.**

### **Elus 2016-2017**

- *Ecole Jean Moulin*  
ROLLAND Steve / GOMEZ Lilia / LEROY Emma  
- *Ecole Jean Jaurès*  
MILOUDI Yacine / GAUTIER Aurélien / TARBOUOT Majdouline /  
MARIEL HARRY Laly  
- *Ecole Jean-Baptiste Calvignac*  
FRANCOIS Maïdine  
- *Ecole de la Croix-Haute*  
EL HAJJI Yanis / FABRE Nolwen



### **Fonctionnement du conseil municipal enfants**

Il s'agit d'une assemblée d'enfants de CM2 qui participe à la vie de la cité en proposant des projets et des actions. Le CME contribue à l'apprentissage de la démocratie locale.

Les principaux objectifs d'un CME sont les suivants :

- dialogue et concertation au niveau local avec les élus.
- impliquer les jeunes dans la vie de leur ville en leur permettant d'exprimer leurs idées, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre.
- faire émerger la connaissance des besoins et des attentes des jeunes carmausins dont les élus du CME sont les représentants

Les séances de travail ont lieu une fois par mois, le vendredi soir après l'école (de 17h à 18h) et sont encadrés par les élus en charge du CME.

A chaque rencontre, les enfants étudient ensemble les projets déclinés dans leurs candidatures. Ils examinent et font un point sur les réalisations en cours. Le CME a un réel pouvoir de décision. Leurs propositions sont discutées et mises au vote. Les projets retenus sont soumis au bureau puis au conseil municipal. Les enfants sont chargés de restituer un compte-rendu des réunions dans leurs écoles respectives.

### **Projets réalisés par le CME en 2015-2016**

Lutte contre les chewing-gums jetés sur la voie publique.  
PV fictif afin de sensibiliser les contrevenants à respecter les aires de stationnement.  
Demande d'une aire de jeux à la Roucarié.  
Projet de création et de plantation d'un massif fleuri.